

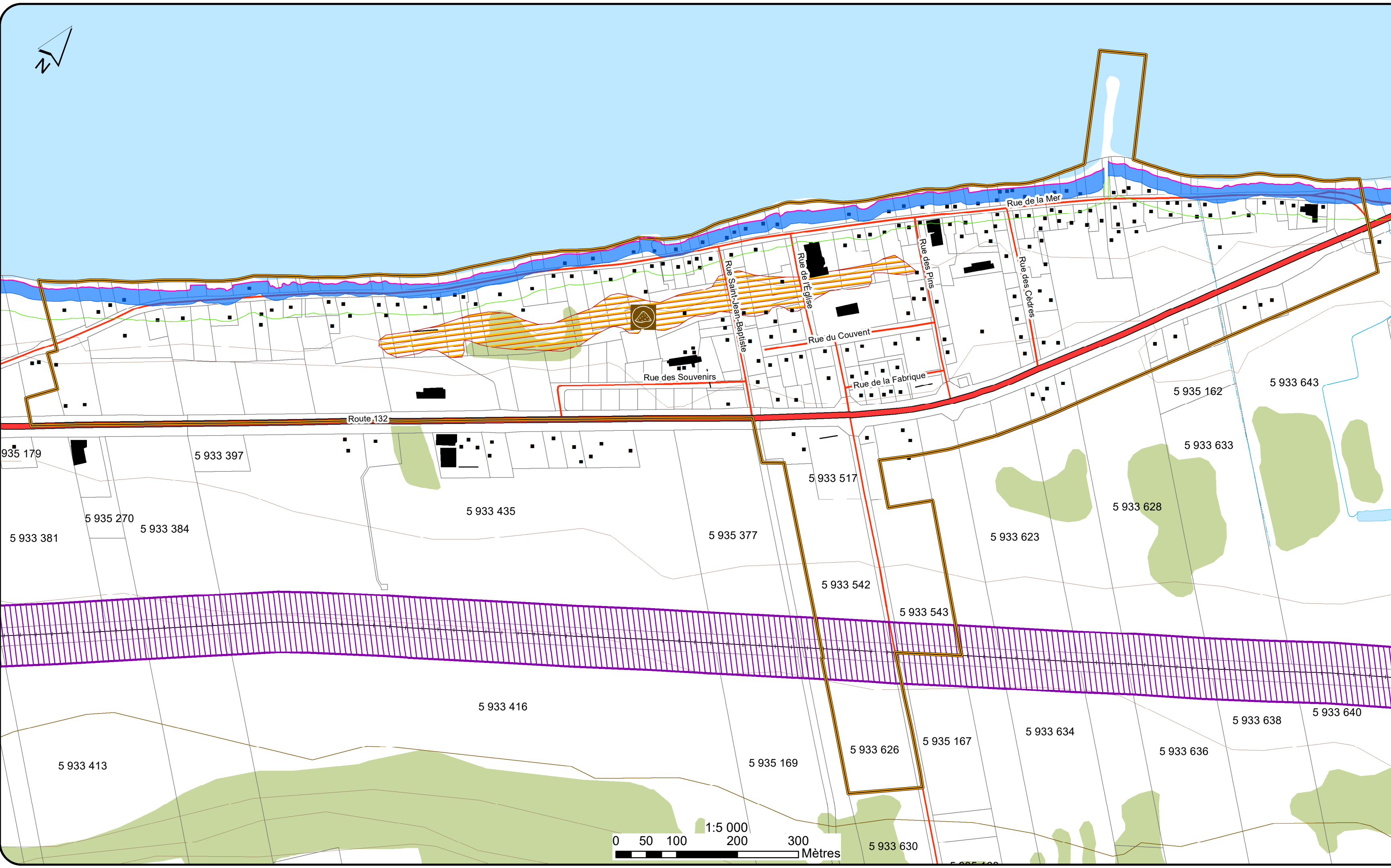


Règlement de zonage
Municipalité de
Baie-des-Sables

Plan de contraintes naturelles et anthropiques (périmètre d'urbanisation)

Annexe 5

2
3



Légende

- Périmètre urbain
- Ligne de côte
- Zone de contrainte relative à l'érosion côtière
- Zone non cartographiée
- Bande de protection
- Voie de circulation : chemin de fer
- Secteur de construction impossible de 50 mètres centre ligne de la voie ferrée
- Voie de circulation : réseau routier supérieur
- Secteur à risques de décrochement et de glissement de terrain
- Secteur à risque de ravinement
- Secteur à risque d'érosion
- Lieu de dépôt de sel intérieur
- Étang d'épuration des eaux usées

Note: Rotation de 322.26 degrés de la carte.

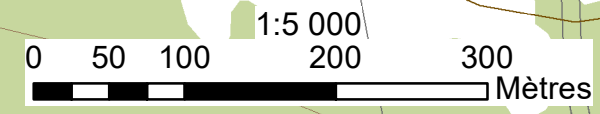
Ce plan fait partie intégrante du règlement no 2008-06. Adopté le 28/04/08 et entré en vigueur le 17/06/08.

Certifié conforme le _____
Monsieur Adam Coulombe
Directeur général et greffier-trésorier

Entrée en vigueur	Amendement
18-04-2013	2008-06-2
22-05-2013	2008-06-3
27-09-2018	2008-06-5
20-05-2021	2008-06-6
26-10-2023	2008-06-8

Monsieur Gérald Beaulieu
Maire

Monsieur Adam Coulombe
Directeur général et greffier-trésorier



1:5 000